

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LANÇON-PROVENCE



Lançon-Provence

Hôtel de Ville
Place du Champ de Mars
13680 Lançon-Provence

Tél. 04 90 42 98 10

Fax 04 90 42 90 18

E-mail : mairie@lancon-provence.fr

Lançon, le 31 mai 2013

Conseil Général 13
Direction des Routes
Arrondissement de l'Étang de Berre
Chemin de Saint-Pierre
BP 30249

13500 MARTIGUES

Dossier suivi par : Roger ARTAUD
Nos réf. : GV/RA/BV
Départ : 2013/1646
Objet : sécurité RD 113

Monsieur le Chef d'Arrondissement,

Je me permets de revenir vers vous au sujet de l'aménagement périurbain de la D113 au droit de l'agglomération, et notamment sur le point particulier du carrefour entre la route départementale, le Chemin des Ratonneaux et l'Allée des Pins.

En effet, le lundi 27 mai 2013, un nouvel accident mortel a eu lieu à ce carrefour, créant un émoi certain dans la population. Mes administrés reprochent l'inaction des services concernés, les vôtres comme les miens, devant la dangerosité croissante de ce point.

Nos services s'étaient rencontrés sur place le 13 octobre 2011 pour évoquer les aménagements nécessaires.

Une proposition d'aménagement avait été faite, en son temps, par l'association « Environnement Lançonnais », soutenue par une pétition des résidents du quartier des Ratonneaux et appuyée par Monsieur Jean-Pierre MAGGI, Vice-président du Conseil Général.

Votre dernier courrier, en date du 18 janvier 2013, m'a informé d'une possible programmation, pour 2014, de travaux d'aménagement sur la section à 3 voies. Cette échéance reste encore lointaine et risque d'accroître encore l'insatisfaction des administrés.

Aussi, vous serais-je reconnaissant de bien vouloir prendre les mesures d'urgence qui seraient susceptibles de réduire les conflits d'usage à ce carrefour en supprimant, par exemple, l'ensemble des mouvements en tourne-à-gauche, comme cela a été fait au carrefour avec l'Avenue Henri Cat. Cette mesure apporterait un premier élément de réponse susceptible de calmer les esprits dans l'attente des aménagements évoqués.

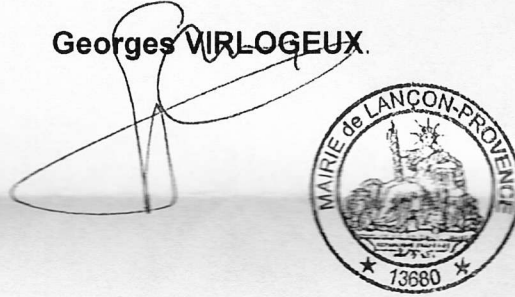
.../...

.../...

Vous remerciant par avance de votre compréhension, et de la suite que vous ne manquerez pas de donner à la présente requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef d'Arrondissement, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Georges VIRLOGEUX.



Copie à Mme Alexandra BOUNOUS-DUPRÉ, Conseillère Générale